

*SOURCE : Neptune Technologies & Bioresources inc.*

## **Neptune prends connaissance du rapport de CSST**

**Laval, Québec, CANADA – 8 mai 2014** – Neptune Technologies & Bioresources inc. (« Neptune » ou la « Société ») (NASDAQ.NEPT — TSX.NTB), a annoncé la divulgation du rapport d'enquête portant sur l'accident survenu le 8 novembre 2012 à l'usine de Sherbrooke. Le rapport, rendu public par la Commission de la santé et de la sécurité du travail (« CSST »), relate les faits et les conclusions présumées de l'enquête et attribue une certaine responsabilité à la Société. Le rapport souligne que les causes exactes de l'accident ne peuvent être identifiées. En plus, il ne fait aucunement mention d'amendes ou de pénalités supplémentaires à l'encontre de Neptune au-delà de l'avis d'infraction visant le paiement d'une amende d'approximativement 60 000 \$ préalablement reçu et divulgué par Neptune à l'automne 2013.

Tout au long du processus d'enquête, qui aura duré presque dix-huit mois, les entrepreneurs en construction et leurs employés, ainsi que les employés et la direction de Neptune ont offert leur pleine et entière collaboration aux enquêteurs de la CSST.

« Nous allons prendre le temps de bien analyser le rapport avant d'en commenter davantage les conclusions quant aux causes et aux circonstances qui auraient donné lieu à ce tragique accident », a souligné M. André Godin, chef de la direction financière de Neptune. « La sécurité de nos employés demeure l'un des enjeux principaux de Neptune. »

Dans le cadre de la reconstruction de son usine, Neptune a travaillé en étroite collaboration avec les représentants de la CSST. Les recommandations et les mesures correctives souhaitées par la CSST ont été implantées et mises en place par Neptune, afin de rendre les opérations de la nouvelle usine le plus sécuritaire possible.

### **À propos de Neptune Technologies & Bioresources inc.**

Neptune est une entreprise de biotechnologie dont les activités portent principalement sur le développement et la commercialisation d'acides gras polyinsaturés (AGPI/PUFA) oméga-3 d'origine marine. La société Neptune utilise un procédé breveté d'extraction d'huile de krill antarctique et l'entreprise vend principalement des AGPI oméga-3 en vrac à ses distributeurs qui les commercialisent sous marque privée, notamment sur le marché des produits nutraceutiques aux États-Unis, en Europe et en Australie. Les produits Neptune se présentent généralement en capsules et sont utilisés comme compléments alimentaires par les consommateurs. Le siège social de Neptune est situé au 545 Promenade du Centropolis, suite 100, Laval (Québec).

Par l'entremise de ses filiales Acasti Pharma Inc. (Acasti) et NeuroBioPharm Inc. (NeuroBio), au sein desquelles Neptune détient respectivement 49 % et 96 % des actions avec droit de vote, Neptune s'intéresse également aux possibilités offertes par les marchés des aliments fonctionnels et des médicaments sur ordonnance. Les sociétés Acasti et NeuroBio mettent respectivement l'accent sur la recherche et le développement de composés sûrs et efficaces pour le traitement des affections athéroscléreuses, très répandues, tels les désordres cardiométaboliques et les maladies cardiovasculaires, ainsi que les affections neurodégénératives et à caractère inflammatoire. CaPre®, le principal candidat à titre de médicament d'ordonnance de la société Acasti, est un concentré purifié à haute teneur en phospholipides oméga-3, obtenu à partir de l'huile de krill Neptune. La cible thérapeutique de CaPre® est la prévention et le traitement des

désordres cardiométaboliques, notamment de l'hypertriglycéridémie, une affection caractérisée par des taux anormalement élevés de triglycérides.

### **ÉNONCÉS PROSPECTIFS**

*Les déclarations contenues dans le présent communiqué, qui n'ont pas trait à des faits historiques ou d'actualité, constituent des « énoncés prospectifs » au sens des lois canadiennes et américaines sur les valeurs mobilières. De telles déclarations de nature prospective comportent des risques et des incertitudes, connus ou non, ainsi que d'autres facteurs inconnus, pouvant avoir pour effet que les résultats réels de la société Neptune puissent se révéler dans les faits différents des résultats antérieurs ou des résultats futurs exprimés ou impliqués dans ces énoncés prospectifs. Outre les déclarations décrivant explicitement ces risques et incertitudes, les lecteurs sont priés de considérer comme incertains et de nature prospective les énoncés désignés par des termes tels « croire », « être d'avis », « prévoir », « avoir l'intention », « s'attendre à » ou « prévoir ». Les lecteurs sont mis en garde à savoir qu'il vaudrait mieux ne pas accorder une confiance inconditionnelle à ces énoncés de nature prospective, qui ne sont valables qu'à la date du présent communiqué de presse.*

*Les énoncés prospectifs contenus dans ce document sont entièrement qualifiés par cette mise en garde ainsi que par la rubrique intitulée « Mise en garde concernant les énoncés prospectifs » contenue dans le dernier supplément de prospectus de Neptune, disponible sur le site Internet de Sedar, à l'adresse suivante : [www.sedar.com](http://www.sedar.com) (le « Supplément de prospectus »). Tous les énoncés prospectifs contenus dans ce document sont faits en date du présent document. Neptune ne s'engage nullement à mettre à jour publiquement quelque énoncé prospectif, que ce soit suite à de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement, à moins qu'elle n'y soit tenue par la loi. Les énoncés prospectifs contenus dans ce document sont également assujettis à des risques et à des incertitudes d'importance qui sont décrits de temps à autre dans les documents publics déposés par Neptune auprès de la Securities and Exchange Commission ainsi que les Autorités canadiennes en valeurs mobilières. Pour plus de renseignements sur les risques et incertitudes susmentionnés et sur d'autres risques et incertitudes que Neptune pourrait devoir affronter, voir la rubrique « Facteurs de risque » du Supplément de prospectus.*

*Ni le NASDAQ, ni la Bourse de Toronto n'assument quelque responsabilité que ce soit quant au caractère adéquat ou exact du présent communiqué.*

### **Relations avec les investisseurs**

André Godin  
Chef de la direction financière  
+1.450.687.2262  
[a.godin@neptunebiotech.com](mailto:a.godin@neptunebiotech.com)  
[neptunebiotech.com](http://neptunebiotech.com)

John Ripplinger  
Relations investisseurs  
+1.450.687.2262  
[j.riplinger@neptunebiotech.com](mailto:j.riplinger@neptunebiotech.com)  
[neptunebiotech.com](http://neptunebiotech.com)

### **Relations avec les médias**

Vincent Martineau  
Panache Média  
+1.514.914.5757  
[vmartineau@panache.me](mailto:vmartineau@panache.me)  
[panache.me](http://panache.me)